

## Conseil de l'École Doctorale TESC du 21 avril 2022

Présents : Martine Joly ; Marie-Claude Bal ; Caroline Datchary ; Prisca Kergoat ; Pierre Labarthe ; Jean-Marc Luce ; Nicolas Valdeyron ; Bertrand Vayssiere ; Valérie Lafitte-Carbonne ; Laura Sageaux ; Audrey-Caroline Michielon ; Alejandro Valencia Vila ; Margaux Lemaire

Excusés : Didier Delhoume ; Géraldine Froger ; Tania Garcia ; Myriam Guiraud ; Hugues Kenfack ; Florence Sordes ; Philippe Terral ;

La séance commence à 9h.

❖ Préparation du concours CDU 2022

### Composition du Jury :

- Directrice de l'ED
- Représentants des unités de recherche et établissements (1 représentant par unité ou établissement)
- 2 représentants des doctorants = observateurs

Désignation de **2 rapporteurs** pour évaluer les candidatures avant les auditions :

- 1 parmi les membres du conseil de l'ED
- 1 rapporteur extérieur à l'ED

Distribution des dossiers aux rapporteurs internes au conseil de l'ED pour évaluation  
=> **Mercredi 29 juin, 16h, salle D 155**

Problème posé par le recours aux rapporteurs extérieurs => tour de table  
(problèmes : partialité ; difficultés à mobiliser les rapporteurs externes ; envisager un coût ? etc.)

Expérimenter 1 année sans rapporteurs externes ?

Mais dans ce cas, les rapporteurs internes auraient 2 fois plus de travail !

La question a été **soumise au vote** par voie électronique.

Résultat du vote : **OUI au maintien des rapporteurs externes**, à une écrasante majorité.

Les **rapports** seront écrits (sous forme de notes synthétiques), mais pas communicables aux candidats.

Plan du rapport :

- 1) Intérêt scientifique du projet, originalité du projet, et prise de risque (1200 caractères max.)
- 2) Parcours et adéquation au projet du candidat (800 caractères max.)
- 3) Faisabilité de la thèse (800 caractères max.)

Conclusion : Appréciation générale, assortie d'un avis (très favorable ; favorable ; favorable avec réserves ; défavorable)

### **Nombre de candidats à auditionner :**

RAPPEL : pas de candidatures spontanées

C'est maintenant mentionné sur le site de TESC.

Les candidatures doivent obligatoirement avoir été validées par les labos.

Auditions 2021 :

**15 candidats** (mais 1 candidature non recevable => 14 auditions) pour **11 CDU**

Pour le concours 2022 => combien de candidats à auditionner ?

On peut raisonnablement compter sur 12 CDU (le nombre sera connu en Mai)

*NB : 1 CDU supplémentaire grâce au labex SMS*

Tableaux récapitulatifs des CDU obtenus par labo depuis 2016.

Répartition par labo des candidats en 2021 :

CERTOP : 2  
FRAMESPA : 4  
GEODE : 1  
LEREPS : 1  
LISST : 4  
PLH : 1  
TRACES : 2

Problème posé :

Ajouter combien de candidats ? => tour de table

- Proposition : on maintient le nombre de candidatures (même effectif par labo qu'en 2021). Donc 0 ajout.
- Jean-Marc Luce propose de rajouter 1 proposition de candidature par labo. Donc ajouts de 7 candidats. Donc 22 candidats à auditionner au total. (*Mais possibilité que les labos n'aient pas à proposer tant de candidatures que cela*). Mais plusieurs pensent que cela fait beaucoup pour 12 CDU seulement à distribuer.
- Autre proposition : ajouter 1 candidature à GEODE, LEREPS et PLH (donc 3 candidatures ajoutées au total). Mais, dans ce cas, les autres se trouvent « défavorisés ».

Les 3 propositions sont soumises au vote

Résultat du vote

1<sup>er</sup> tour :

**0 candidats en plus => 6**

3 candidats en plus => 5

7 candidats en plus => 2

2<sup>ème</sup> tour :

**0 candidats en plus => 6**

3 candidats en plus => 4

DONC : on maintient le nombre de candidats, comme l'année dernière est maintenu à 15.

Date retenue pour les auditions : (rappel) :

**mardi 5 juillet, toute la journée (salle E 323)**

La séance prend fin à 11h50.